

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance Ordinaire du 13 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois
Et le treize du mois de DECEMBRE

Membres en exercice :	29
Membres présents :	21
Procurations :	8
VOTES :	29
POUR :	29
CONTRE :	/
ABSTENTIONS :	/
Date de convocation :	7/12/23

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur Daniel SPAGNOU, Maire, s'est assemblé à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur Daniel SPAGNOU, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM/MMES SPAGNOU D. TEMPLIER JP. REYNIER C. PERARD F. CODOUL B. LAUGIER N. LOUVION C. BRUNET M. GARCIN F. GALLO C. CLARES P. BOY JP. GALANTINI V. JOURDAN E. MUNS A. SCHMALTZ E. PAYAN L. MORARD S. CLEMENT JL. JAFFRE S. DERDICHE C.

PROCURATIONS : MM/MMES TOUCHE C. à SPAGNOU D., PELOUX N. à TEMPLIER JP., GHERBI C. à GALANTINI V., ODDOU S. à CODOUL B., RODRIGUEZ C. à REYNIER C., PICHON H. à PAYAN L., FERAUD S. à JAFFRE S., SEBANI S. à CLEMENT JL.

Madame Léa PAYAN est élue secrétaire de séance.

2023-12-04-SG

OBJET : Adhésion au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la commande publique notamment les articles R2161-24 à R2161-31 ;

Le vieillissement de la population fait partie des défis de notre société pour les années à venir. Selon un rapport de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), en 2024, en Europe, les plus de 65 ans seront plus nombreux que les moins de 15 ans. La réponse à cette évolution démographique est d'adapter le territoire.

Dès 2006, l'OMS créé l'initiative mondiale des Villes Amies des Aînés qui poursuit l'objectif d'adapter nos territoires à une population vieillissante. Ce réseau est une association à but non lucratif qui accompagne les collectivités dans la mise en œuvre des projets liés aux seniors. Le réseau permet également des échanges d'informations et de bonnes pratiques entre les adhérents.

Adapter le territoire au vieillissement de la population passe par une offre de logements adaptée, une offre de services et de soins suffisante ainsi qu'un maintien du lien social, de la culture et du loisir. Pour définir au mieux le projet de territoire pour les années à venir, la commune va réaliser une étude prospective afin d'élaborer un diagnostic et de définir les axes prioritaires en termes de politique publique de l'âge pour les années à venir.

CONSIDERANT que la commune de Sisteron souhaite adapter son territoire aux aînés et ainsi anticiper le vieillissement de la population.

CONSIDERANT que le réseau francophone des Villes Amies des Aînés permettra d'appuyer la commune dans sa démarche.

**Oùï cet exposé et après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal à l'UNANIMITE**

- **DECIDE** d'adhérer au réseau francophone des Villes Amies des Aînés.
- **DESIGNE** Christine REYNIER, adjointe aux affaires sociales, référente du RFVAA.
- **DECIDE** de verser la cotisation la cotisation annuelle d'un montant de 350€ au titre de l'année 2024.
- **S'ENGAGE** à respecter la charte des valeurs de l'association.

Pour copie conforme,
Le Maire,
Daniel SPAGNOU